

Le budget

gaspillage et qu'il a le courage de s'en tenir à cette ligne de conduite.

À ceux qui affirment que nous avons contourné le problème, je réponds que ce n'est pas le cas. Au contraire, notre décision d'établir un programme visant à trouver une formule pour réduire le déficit de façon que les Canadiens soient satisfaits et soulagés du fardeau de la dette nationale n'a pas été facile du tout. Nous savons qu'elle sera mal accueillie par le public, mais il faut régler le problème.

Les mesures budgétaires de 1989, combinées aux réductions de dépenses annoncées en décembre dernier ainsi que la semaine passée, sont absolument nécessaires pour deux raisons. Tout d'abord, le déficit va désormais se trouver sur une courbe descendante, ce qui permettra éventuellement de libérer les épargnes des Canadiens pour financer des investissements nécessaires chez nous, et de réduire notre dépendance accrue à l'égard de l'épargne étrangère et le fardeau de la dette pour les générations futures.

Ensuite, ces mesures contribueront beaucoup à freiner l'inflation. C'est seulement en freinant l'inflation que nous atténuerons le fardeau de notre politique monétaire et que nous accélérerons la chute de nos taux d'intérêt. Nous ne pouvons tout simplement pas accepter des déficits budgétaires de 30 milliards de dollars. L'intérêt composé que nous devons payer sur notre dette risque d'étouffer le Canada. Nous savons que 80 p. 100 de la dette accumulée depuis 1984-1985 résulte du service de la dette. Ce serait abdiquer sinistrement notre responsabilité que de laisser cet état de choses se perpétuer. En présentant ce budget, le gouvernement montre clairement sa volonté de ne pas laisser le Canada s'enliser sans rien faire.

À l'instar de bien d'autres, j'aurais préféré que le gouvernement s'engage sur une voie beaucoup plus rapide vers un budget équilibré. Cependant, il en a décidé autrement. Tous les députés de la Chambre des communes et tous les gouvernements doivent s'associer pour mettre fin une fois pour toutes à l'endettement de notre pays. Telle doit être notre préoccupation majeure si nous voulons céder à la génération montante un Canada qui soit fort.

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, mon collègue a formulé un certain nombre de commentaires auxquels j'aimerais me reporter. Tout comme d'autres, il a souvent fait allusion aux prétendues dépenses somptuaires de nombreux gouvernements provinciaux. En fait, il a récemment pris à partie le gouvernement de l'Ontario.

Voici ma question: Est-il possible que la décision de certaines provinces d'accroître d'une façon marquée certaines dépenses résulte des réductions que le gouvernement fédéral leur a imposées dans le domaine de la santé et de l'éducation? Dans ces deux domaines, les réductions représentent plus de 39 milliards de dollars entre 1986 et 1995. Il y a également eu des coupes dans d'autres secteurs, notamment l'agriculture et le logement. En fait, étant donné que la pauvreté accrue a forcé les provinces à dépenser davantage, est-il possible que l'accroissement des dépenses des provinces résulte directement de la réduction des paiements de transfert dans un certain nombre de secteurs?

M. Schneider: Monsieur le Président, j'ai le plaisir de pouvoir répondre à cette question quelque peu en aparté. J'aime bien la conversation qui se tient à l'autre bout de la Chambre des communes. Malheureusement, comme c'est mon temps de parole, il me faut parler. J'aimerais mieux écouter pour entendre ce que deux collègues d'expérience ont à se dire. Je peux donner quelques éléments de réponse. La question est un peu entortillée, car elle lie la réduction apparente des dépenses du gouvernement fédéral à l'obligation pour les gouvernements provinciaux de trouver des fonds supplémentaires pour plusieurs domaines importants. Je parlerai de deux des domaines mentionnés par le député, à savoir la santé et l'éducation, et pour lesquels il semble que les paiements de transfert du gouvernement fédéral vont diminuer.

• (1530)

Certes, le taux de croissance des paiements de transfert est en phase de ralentissement, mais ceux-ci n'en continuent pas moins d'augmenter.

En fait, si le député m'avait écouté, nul doute qu'il aurait fait un lien entre la croissance des paiements de transfert aux provinces et la réduction des dépenses du gouvernement fédéral. Il se serait rendu compte de la différence frappante qu'il y a entre la hausse des paiements de transfert aux provinces, qui a été de 6 p. 100 par,